



Une bonne nouvelle SVP !

Lors du CCE du 17 juin les élus CFDT ont eu beau prêté l'oreille ils n'ont entendu aucune bonne nouvelle: suppression d'emploi, déficit surprise de l'Apgis, baisse du chiffre d'affaire, pression sur l'absentéisme bref Carrefour négative !

A cela s'ajoute la hausse de l'inflation et pas des salaires.

Dans cet univers morose on apprend quand même que nos résultats sont bons et que le Smic va augmenter de 5,8% au 1er juillet.

De quoi sera fait demain !



Pour permettre aux élus d'avoir une vision globale des projets de l'entreprise la CFDT demande la création d'une commission inter-sociétés hypermarchés dédiée au suivi des projets de réorganisation et de de restructuration avec l'aide d'un expert pris en charge par la Direction.

La hausse des prix contenue ???



Le jour même où le CCE est informé du bilan économique de l'entreprise, Daniel Bernard signe avec le gouvernement un accord pour baisser les prix de 2%.

Un journal titre "La comédie de la baisse des prix".

Un avis excessif mais avec un zeste de vérité comme le montre le recoupement des informations.

Sommaire

Réorganisation des services
Réunion des CCE
Simplification administrative
Bancassurance
Accord de méthode
Résultats 2003
Comédie de la baisse des prix
Faites vos compte
Bilan social et absentéisme
Régime de prévoyance
Kiosque à journaux

Après la sécu, voici le déficit de la prévoyance



L'intervention de l'Apgis au CCE n'est pas pour le moins optimiste.

Il va falloir faire des économies si on veut limiter la dérive des comptes de la prévoyance.

A ce bilan s'ajoute les incertitudes des changements programmés de la sécu .

Réorganisation des services

De quoi sera fait demain !

La CFDT constate actuellement un manque de visibilité, d'information et de précision sur les projets de réorganisation et de de restructuration qui sont actuellement en cours et sont connus des salariés..

Comptabilité - Pict- Bancassurance – Sav – Mercure – Réception – Station Services – Standard - Sécurité ...

Tous nous sont présentés par "petits bouts" sans que les délégués puissent analyser l'étendue globale des conséquences sur l'emploi de ces restructurations.

L'exemple "bancassurance" comme les modifications apportées aux antenne SAV montrent, si nécessaire, que les projets chez Carrefour ne sont pas toujours fiables.

On nous présente au dernier CCE des projets et c'est par "la rumeur" que nous apprenons qu'ils sont abandonnés (Pool standard, sécurité) et encore nous n'en sommes pas certain faute d'une communication officielle !

Le coût de ces "expériences", les conséquences sociales ne sont pas négligeables dans

une période où l'entreprise est à la recherche du moindre euro d'économie..

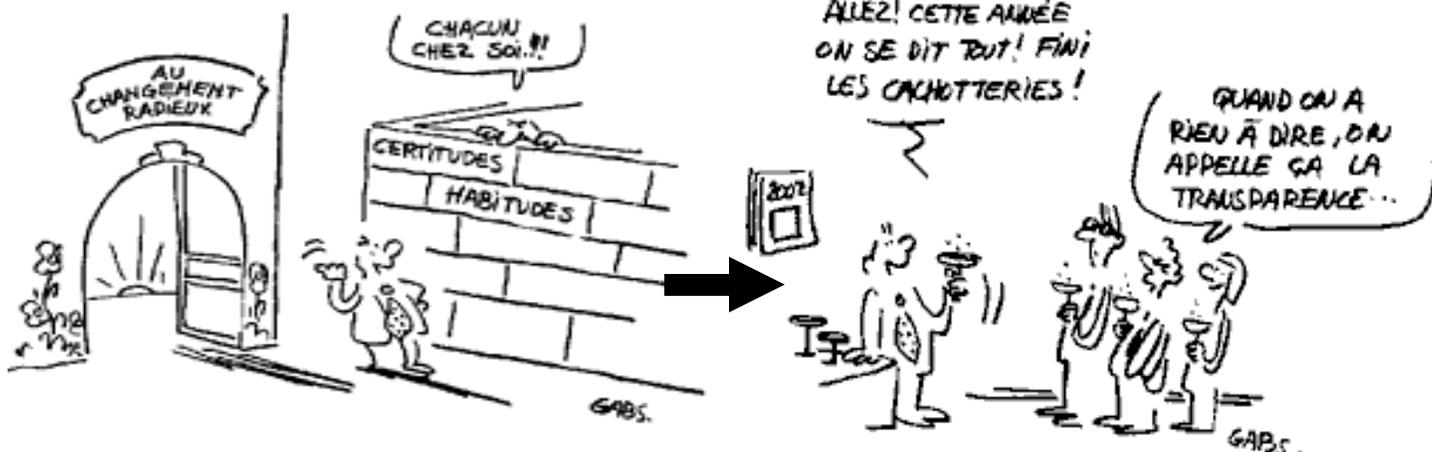
Que des projets soient à l'étude, qu'une entreprise se réorganise, soit, mais qu'au moins ces projets soient finalisés et étudiés sérieusement.

Que les représentants du personnel soient associés non pas aux décisions mais informés régulièrement des projets en cours.

La gestion prévisionnelle à moyen ou à long terme des emplois est une garantie de la gestion des ressources humaines. Chez Carrefour ce concept n'existe pas.

La CFDT demande la création d'une commission inter-sociétés hypermarchés dédiée au suivi des projets de réorganisation et de de restructuration avec l'aide d'un expert pris en charge par la Direction. Cette commission permettra aux élus d'avoir une vision globale des projets de l'entreprise.

Cette commission évitera que l'on ne consacre qu'1 h 30 minutes comme aux CCE pour traiter de l'avenir de plus de de 500 salariés issus de hypermarchés Carrefour.



Réunion des comités centraux d'entreprise

Les Comités Centraux d'Entreprise des différentes sociétés hypermarchés se déroulent:

Carrefour Hypers 17 juin,
SNE 21 juin,
Continent 25 juin,
Continent 2001 25 juin,
Sogara 29 juin

Les ordres du jour comprennent des points très importants.

- **INFORMATION et CONSULTATION** des Membres du CCE sur le projet " Simplification administrative "

- **INFORMATION et CONSULTATION** sur le projet d'accord de méthode relatif au dossier "Simplification administrative "

INFORMATION sur le projet " finance/assurance Carrefour"

INFORMATION sur les comptes de résultats des régimes de Prévoyance pour l'année 2003 :

- Maladie/Chirurgie/Maternité
- Invalidité/Incapacité/Décès

- **INFORMATION** sur les résultats 2003

- **RAPPORT** de l'Expert-Comptable du C.C.E. sur les résultats 2003

INFORMATION et AVIS sur le projet du Bilan Social 2003

INFORMATION sur la Participation de Groupe

INFORMATION sur l'absentéisme dans l'entreprise "

Vous trouverez ci-après le compte rendu de la réunion CCE Carrefour Hypermarchés France sachant que l'essentiel des informations seront les mêmes dans tous les CCE

CCE surchargés, ce n'est pas un hasard

Comme chacun peut le constater la direction à la veille des congés fait le forcing en mettant à l'ordre du jour des CCE des points importants.

Au début de l'année peu de réunion de concertation avec l'entreprise, en un mois ce sont des dizaines de réunions que doivent gérer les organisations syndicales. Certaines font déplacer des délégués habitants à 800 Km pour une heure "on vous a réuni conformément à la loi ou à nos engagements" semble la raison principale.

En une journée les élus du CCE ont du analyser et donner un avis sur des sujets aussi importants que variés. C'est prendre les CCE pour de simple chambre d'enregistrement.

Proposer de négocier un accord de méthode en juillet alors que la direction connaît depuis plusieurs mois les projets de restructurations n'est pas sérieux.

Enfin que dire de toutes les informations négatives que nous entendons actuellement et dont nous voyons subtilement se dessiner les contours mais sans jamais une information directe.

Nous sommes inquiets et nous estimons qu'aujourd'hui l'entreprise ne joue pas le jeu social.

OUI il faut prendre des mesures devant la perte de chiffre d'affaire, mais pas contre les salariés.

Nous devons gérer en aval les changements que l'activité économiques conditionne. Nous devons prendre en compte les salariés. Ce n'est pas aujourd'hui le cas.

Le rôle des élus

La CFDT entend rappeler le rôle des représentants du personnel que la direction ne semble pas soucieuse de respecter.

L'exemple du projet "Mercure" dont tous les informations en notre possession montrent qu'il devrait supprimer des milliers d'emplois est flagrant. Des directeurs, beaucoup trop, n'ont même pas respecté les règles d'information et de consultation des CHSCT et des comités d'entreprise.

La CFDT est favorable au dialogue social mais quand les règles de consultation sont respectés. Si ces dérives doit continuer la CFDT mettra en oeuvre d'une façon légalistes tous les moyens que la loi a mis à sa disposition dans le cadre des modifications des conditions de travail et de restructurations.

La CFDT donnera un avis aux comités centraux d'entreprise si la direction accepte ses propositions avec la volonté d'une véritable concertation pour éviter au maximum les conséquences pour les salariés.

Réorganisation des services administratifs

La CFDT vote contre le projet "simplification administrative"

Concernant le projet "simplification administrative Pict, comptabilité" la CFDT fait le constat que l'entreprise veut augmenter la productivité en réduisant les effectifs. Ce projet est il réellement validé alors que les contrôleurs de gestion des magasins ne sont même pas, selon leurs dires, associés à cette démarche.

L'effectif équivalent temps plein de de 0,5 pour la comptabilité est-il réaliste et applicable sur le terrain ? Ne risque t-on pas dans quelques temps faire machine arrière comme ce fut le cas chez Continent avec les conséquences sociales inévitables ?

Les documents qui nous sont communiqués sont pour le moins succincts et les chiffres sujets à caution.

En 2002 la direction nous a présenté un projet dit "Bach" prévoyant la suppression de 356 postes à la comptabilité. A aucun moment il nous a été annoncé qu'un nouveau plan était en gestation.

Pour toutes ces raisons la CFDT votera contre le projet de "simplification administrative".

Sponsors

Cette année, Carrefour déboursa 7 millions d'euros au titre de son parrainage du ballon rond.

Contre un chèque de 1,5 million d'euros, Carrefour devient la 11e entreprise française à intégrer le "Club des Entreprises Paris 2012", qui soutient la candidature de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques de 2012.

Rappel de la direction: les salariés des services du Pict Comptabilité Réception font partie d'un seul groupe et seront amenés à effectuer les mêmes tâches.

MSI/PICT

Présentation faite par Rami Baithieh

Régions test : Provence - Alpes – Languedoc – Pays de la Loire – Basse Normandie – Le test a débuté au 30 Avril.

Magasins tests : Marseille Gd Littoral – Chamnord - Perpignan - Nantes St Herblain (pas de magasin en basse Normandie)

Une fiche de poste a été créée afin de définir réellement le travail du PICT.

Par exemple, les effectifs de Nantes St Herblain au PICT ne bougent pas.

Une formation spécifique va être donnée à chaque manager service qui ne connaîtrait pas parfaitement l'informatique. La formation aura lieu au siège d'Evry. Le coût sera répercuté sur le budget de l'équipe de formation du siège.

Les structures en moyenne nationale passeront de 4 ETP à 3 ETP (cela bouge d'un magasin à un autre). On passe donc de tâches qui correspondent à 14 9 H 98 à 104 H 50 au PICT/MSI.

Un exemple : la saisie du stock minimum est confiée actuellement au PICT, hors c'est le manager métier du rayon qui doit en avoir la charge. On redonne donc les charges directement en lien avec les rayons à la charge des managers.

Les salariés concernés par une ré affectation se verront proposer un nouveau poste dans le magasin à travers l'accord de méthode proposé.

COMPTABILITE

Présentation faite par Daniel Lebreton

Une nouvelle répartition des tâches va avoir lieu. une réflexion a été menée en terme d'organisation cible afin de simplifier les tâches comptables.

85% du travail de la comptabilité est dédié actuellement au paiement des factures fournisseurs directs. Le paiement des factures ainsi que la comptabilisation des contrats de coopération commerciale seront traités par le site central de règlement..

La gestion des litiges réception sera traitée par le site central et également par la comptabilité. Le magasin prévient le site central des litiges réception à payer.

Le travail du réceptionnaire à ce jour reste le même sauf que son interlocuteur ne sera plus la comptabilité mais le site central. Le

Réorganisation des services administratif

Toutes les organisations syndicales votent contre le projet de simplification des services administratifs

La CFDT intervient (voir ci-dessus) et donne l'exemple d'un magasin qui a déjà commencé à convoquer les salariés du Pict /comptabilité. Elle demande à la Direction d'intervenir afin de faire cesser cette procédure en contradiction avec les instances du CCE à respecter .

FO soutient la demande de la CFDT sur la commission inter société et vote également contre la réorganisation des services.

La CGC intervient sur la mise en place dans une région sur la simplification du rôle du manager et demande des éclaircissements (engagement de la DRS). Cautionne la demande de la commission inter sociétés

La CFTC votera contre et rejoint la demande d'une commission d'étude inter société.

Le CAT votera contre et cautionne la demande sur la commission inter société.

bon de livraison reste toujours au magasin. Un litige est déclenché à partir d'un seuil de 7000 mais il est en cours de révision.

Concernant la fonction encaissement, les tâches vont être redistribuées entre la comptabilité et la caisse (exemple : suivi du stock et suivi des bons d'achats distribués sera fait par la caisse et plus par la comptabilité). Ces tâches seront reprises par la salariée qui travaille au coffre.

La CFDT demande à quel endroit va se trouver le futur site central et quel en sera l'effectif. Sera t'il tenu par des salariés du groupe Carrefour ou par une société extérieure ? Réponse : Nous ne savons pas encore le lieu ni l'effectif mais le site central sera tenu par des salariés Carrefour (nous regardons si une structure existante peut prendre en charge la gestion de ce site).

CFDT : Pouvez vous préciser ce qu'est le V5 ? Réponse : C'est un outil qui permet de suivre tout les rapprochements de chiffre (tenu par la salariée qui s'occupe du chiffre).

Le but de ces changements est d'automatiser le traitement des achats en flux direct, d'harmoniser les traitements du cycle achat, uniformiser les tâches du cycle encaissement et d'optimiser les tâches administratives ;

Les taches seront mutualisées sous la responsabilité d'un seul manager hors fonction PAYE donc PICT + Comptabilité.

Différentes étapes à partir du 2ème semestre 2004

+ Vérification de la cohérence du projet + Solutions techniques et organisationnelles + Anticipation de l'évolution + Accompagnement social du projet + Début du déploiement du projet



Fin du Projet Finance/Assurance Carrefour

La direction a décidé de reporter en septembre ce point de l'ordre du jour et demande aux élus de ne pas bloquer l'information des C.E.

La CFDT dès 2001 s'était inquiétée en son temps de la viabilité de ce projet. La CFDT ne peut que se féliciter d'avoir eu tout au long de cette expérience conseillé la prudence à la Direction. La Direction peut donc mettre fin à ce projet sans conséquence sociale hormis ceux qui avait refusé de se joindre au FAC et se retrouvent aujourd'hui en rayon. Leur situation doit donc être revue.

L'attribution d'une prime compensatrice de 6 mois n'est que méritée pour les salariés qui se sont engagés.

Reste à gérer l'avenir. Pour la CFDT, la direction doit tirer les leçons de cet échec et revoir sa stratégie commerciale, nos produits sont ils ceux qu'attendent les clients des hypermarchés ?

Pour la CFDT les salariés qui ont refusé d'entrer sur le projet BANCASSURANCE et qui se retrouvent reclassés à d'autres postes doivent être reçus afin de revoir leur cas. Inacceptable de renvoyer sur les directeurs de magasin de gérer ces cas. Toutes les organisations syndicales montent au créneau sur le même thème.

Engagement de Pascale Villier directrice du projet FAC de voir avec chaque directeur pour trouver une solution.

Accord de méthode relatif au dossier "Simplification administrative"

Pour un accord de méthode

Comme pour le projet Bach, la CFDT ne veut pas laisser les salariés seuls face aux restructurations et à la perte de leur poste.

Dans l'esprit de l'accord de méthode mis en place dans le cadre du projet Bach et signé par toutes les organisations syndicales la CFDT souhaite de nouveau négocier un accord renforcé de ce type.

Tirant les leçons du précédent accord nous souhaitons renforcer les mesures d'accompagnement social. En effet beaucoup de directeurs se demandent où placer les centaines de salariés administratifs concernés d'autant que si le turn-over est important dans l'entreprise il concerne avant tout des postes de caissières.

Nous demandons des négociations inter entreprise rapides pour réévaluer l'accord de méthode proposé par la direction. Nous demandons la mise à la disposition de la cellule de négociation d'un cabinet spécialisé pour nous aider à négocier cet accord.

Enfin nous entendons avoir des garanties pour que le personnel qui souhaite quitter l'entreprise puisse le faire dans de bonnes conditions particulièrement quand il aura des difficultés de réadaptation.

La CFDT intervient sur la proposition faite par la Direction et demande à renforcer l'accord de méthode proposé.

Nous demandons des négociations inter entreprises rapidement pour réévaluer cet accord et la mise en place d'une cellule de négociation d'un cabinet spécialisé pour aider à négocier cet accord

FO : L'accord proposé n'est pas signable dans l'état et demandons des réunions rapides avec des états précis sur la pyramide des âges, possibilité de reclassement externes et prévoir des possibilités pour les salariés dits âgés et des mesures pour les temps partiels et Tenir compte des salariés qui ont déjà subis des reclassement, le cas des salariés ayant signés des avenants.

Un élément à rajouter nous demandons que le commission soit mise en place très rapidement. FO demande que toutes procédures soit arrêtées là où les directions ont commencé à procéder à des reclassements.

Le CAT cautionne et ajoute la demande de possibilité d'emplois sur le site central concernant les salariés des magasins de la région parisienne.

La CFTC cautionne les interventions des autres organisations syndicales.

La CGC se rallie aux autres organisations syndicales

La Direction propose une première réunion sur l'accord de méthode le 30 juin à 14 h



Vote sur l'accord de méthode

Non pas sur l'accord tel qu'il est proposé par la direction mais sur le principe de sa mise en place et sous réserve de la signature de cet accord par les partenaires sociaux.

Avis du CCE : 18 pour (CFDT-CFTC-FO-CAT), 1 contre (CGT), 1 abstention (CGC). *A remarquer que la CGT vote contre la mise en place d'un accord de méthode comme elle l'a fait lors de la présentation du projet Bach mais bizarrement elle a signé par la suite l'accord de méthode relatif au projet Bach* comprenne qui pourra.

L'accord de méthode est négocié alors que les restructurations sont imposées.

Un accord de méthode, a pour but de définir clairement les règles du jeu entre partenaires sociaux face à une restructuration ou un réorganisation du travail. Il établit les méthodes à mettre en oeuvre, les moyens supplémentaires qui seront accordés, les informations nécessaires et fixe le calendrier. L'accord de méthode n'empêche pas l'entreprise d'envisager un plan social.

En 2000 Carrefour a négocié un accord de méthode pour gérer la fusion et de nouveau en 2002 dans le cadre du projet Bach.

Résultats 2003 de Carrefour Hypermarchés France

Toute la grande distribution souffre en chiffre d'affaire.

Les salariés supportent seuls l'effort pour sortir des résultats

La CFDT constate que malgré la baisse du chiffre d'affaire les résultats 2003 sont bons.

Ce qui veut dire que les résultats se font entre autre en pénalisant les salariés sur leur rémunération et l'emploi et en économisant sur le fonctionnement et les investissements.

Pour justifier ces économies sur les salariés l'entreprise ne manque pas de nous rappeler la baisse du chiffre d'affaire réalisé sur les hypermarchés mais oublie de nous dire que les bénéfices se portent bien..

Il est choquant de privilégier les actionnaires au lieu d'améliorer l'outil de travail seule véritable réponse aux difficultés des hypermarchés.

Extrait des comptes

La vis se resserre sur les frais généraux.

Augmentation des frais généraux de 5.51%. (beaucoup de dépenses en énergie liées à la canicule) mais ramené en réalité à 3% sur le consolidé.

Une réelle baisse d'effectif.

Les frais de personnel : + 0.40% donc très voisins de 2002. Le poste est contenu mais une meilleure productivité à heures égales. Le personnel est réorienté sur les surfaces de vente mais sur les back office (siège etc..)



Chiffre d'affaire

Intervention de Jean Louis Fleur (Carrefour)

Le groupe Casino est en moindre régression que nous, mais les indépendants ne fournissent pas leurs chiffres d'affaire même Auchan. Toute la grande distribution souffre en chiffre d'affaire.

Nous n'avons plus d'indicateur fiable à l'heure d'aujourd'hui (FCD) mais ce qui est clair c'est que nous perdons des parts de marché.

C'est difficile pour tout les magasins. La Sogara souffre le plus avec -8% de chiffre d'affaires sur l'historique et -9% sur le budgétisé. Les ex Continent souffrent moins que Carrefour ancien périmètre. Continent 2001 souffre également. Le chiffre d'affaire ne s'améliore pas en juin tout magasin compris.

Chiffre d'affaire magasin carburant compris: Réel 8 060 292,60€ donc une baisse de 4% sur le réel et de 7% sur le budgétisé.

Le débit client et le panier moyen sont en régression. Dégradation sur le 1er semestre 2004 par rapport à 2003.

Intervention de Hugues Marsault (expert comptable)

12 milliards de chiffre d'affaire pour les hypers et 4 milliards pour la logistique. 2003 est parfaitement comparable à 2002.

Globalement, une année 2003 dégradée avec un PIB en baisse. La consommation des ménages a été en 2003 le seul moteur de l'économie. Les entreprises ont désinvesti en 2003 et le chômage a remonté.

Pour la grande distribution en France, elle a bien résistée mais ralentit depuis fin 2003. Le secteur alimentaire a bien tenu.

Leclerc est le seul a avoir pris des parts de marché sur 2003 et pour 2004, même dynamique (mais Casino perdrait moins qu'en 2003).

En France, 200 hard discount ont été créés et pour ses hypermarchés, Carrefour souffre de la concurrence de Leclerc. Carrefour a perdu environ 1 point sur l'alimentaire.

Le chiffre d'affaire a baissé de 0.25% sur 2003 alors que l'inflation est de 2.2%. Le chiffre d'affaire réalisé est très en dessous des prévisions

La baisse de chiffre d'affaire a été en quelque sorte gommé dans le compte de résultat puisque la marge progresse de 5.45%.

La marge est passée de 2 861 871 Milliards en 2002 à 3 017 847milliards en 2003 Baisse de marge dans le non alimentaire et progression dans l'alimentaire.

Les résultats 2003 sont en progression par rapport à 2002.

La comédie de la baisse des prix

Pré-accord sur une baisse des prix de 2% en septembre en France

Les marges arrières

Extrait du rapport des comptes Carrefour

On résiste sur l'alimentaire mais on s'explode sur les marges arrières.

Les marges arrières passent de 410 millions à 506 millions. Ce qui représente 20% de progression.

Une partie des marges arrières redescendent dans les magasins et il est vrai que cela est plus favorable à l'alimentaire qu'au non alimentaire de la part des achats centralisés. Le rapport de force n'est pas le même pour les négociations sur l'alimentaire et sur le non alimentaire même si les négociations se font au niveau international.

La baisse des prix est payée par les fournisseurs.

Carrefour a déjà budgété la baisse des prix

Daniel Bernard, a déclaré que l'accord sur une baisse des prix de 2% était un "pas important" et que Carrefour financerait cette mesure en puisant dans les 300 millions d'euros que le groupe avait déjà budgétés pour ses promotions 2004. La différence est que certaines promotions seront désormais ré-allouées sur des produits de grandes marques".

Il s'inscrit dans la politique commerciale déjà mise en oeuvre par Carrefour : gamme des produits premiers prix " N°1 " et baisse des prix de plus de 5.000 produits depuis le 1er janvier 2004.



Le nouveau compromis, plus modeste que l'objectif initial de baisse des prix de 5%

fixé par M. Sarkozy le 3 juin, prévoit désormais uniquement une baisse immédiate de 2% des prix en septembre, mais sans exclure des baisses ultérieures. Le financement de la baisse des prix sera partagé également entre industriels et distributeurs.

Le nouveau texte prévoit en outre qu'en 2005 une partie des marges arrières (versées par les industriels aux distributeurs) sera "remise vers l'avant", c'est-à-dire pourront faire l'objet de rabais pour les consommateurs.

Enfin le projet d'accord prévoit la mise en place d'une commission chargée de faire le bilan de la loi Galland sur la revente à perte et de proposer des modifications, pour retrouver une concurrence sur les prix.



Carrefour signe

Cet accord sera appliqué

scrupuleusement par les enseignes du Groupe, au bénéfice de leurs clients.

Daniel Bernard, a déclaré "à 5% (de baisse), moi j'étais d'accord. Mais on finit avec ce texte là, qui prévoit de nouveaux efforts l'an prochain. C'est un accord. L'important est de démarrer un processus".

L'accord prévoit surtout de "travailler à des adaptations législa-

tives pour retrouver davantage de liberté dans les négociations" commerciales, s'est-il félicité. "C'est un pas décisif, car contractuel et consensuel, qui reconnaît aussi la spécificité des prix agricoles et des produits des PME", a-t-il ajouté



Les consommateurs vont-ils être sensibles ?

Le chiffre de 2% peut paraître modeste. Mais la baisse s'applique aux produits dont les prix avaient le plus augmenté.

Certains distributeurs expliquent, a contrario, que, quand les prix augmentent du même montant, les consommateurs le comprennent très bien. «C'est l'équivalent d'une année d'inflation qui est rendu aux Français. Ce n'est pas rien. On peut toujours souhaiter plus.

"Elle représente une augmentation du pouvoir d'achat des ménages de l'ordre de 0,2%. Ce qui n'est pas rien quand on sait que, en gros, le pouvoir d'achat des ménages par unité de consommation a baissé de 0,5% en 2003."

Un professionnel estime qu'en deçà de 5%, qui constituent un seuil psychologique, le consommateur ne remarque pas la baisse. «Je ne suis pas d'accord. Dans des périodes d'inflation limitée, ce qui est notre cas avec des taux d'inflation situés entre 2 et 2,3%, une baisse des prix de 2% me paraît tout à fait significative», observe Jean-Hervé Lorenzi, professeur à l'université Paris-Dauphine. «Pour les salariés pour qui cela correspond à une augmentation de salaire, ce n'est par rien.

Bilan social

Evolution de l'absentéisme: attention aux solutions

Bilan social Carrefour Hy-pers. France

Effectif : 44 169 salariés avec 326 salariés de moins soit un effectif moyen de 43 463

Hommes : 15 030 **Femmes** : 20024

Cadres : 3652 hommes et 1112 femmes

Niveau I : 6750 **Niveau II** : 19134

Niveau III : 11 135 **Niveau IV** : 1447

Licenciement : 2274 **Démission** : 5046

Retraite : 153

Age moyen : 34 ans et un moi

Ancienneté moyenne : 8 ans et 11 mois

Promotions : 6% de l'effectif soit 2819 salariés

Formation continue : 2.18% de la masse salariale consacrée à la formation continue avec obligation légale e 1.50% , correspond à un investissement de 441€ par salarié

Œuvres sociales : cela représente 740€ par salarié soit 1% de la masse salariale (versement au CE- carte orange - déplacements - logement - restauration - loisirs - vacances-divers)

Prestations complémentaires : 2110 € par salarié

Rémunération moyenne : baisse entre 2002 et 2003 (1866€ en 2002 et 1851€ en 2003)

Absentéisme : 17.87 jours par salariés toutes causes confondues (paternité-absences autorisées-maternité)

Absentéisme accident de travail – trajet et absences injustifiées : 14.77 jours par salariés (Maladie : 776 623 jours d'absence pour une dépense de 7 7770 K€ consacrés aux compléments e salaire maladie (Maladie : 62.36% - Accident de travail-trajet : 13.87% - maternité 14.31% - paternité : 0.73% - autres absences 6.41%) le nombre d'accidents de travail a baissé

Maladies professionnelles : en 3 ans augmentation de 65% (infections pluri articulaires)

L'absentéisme est passé de 5.06 en 98 à 7.57% en 2004 ce qui représente 167 magasins fermés durant un mois ou 14 magasins fermés durant un an. Nous sommes au dessus des concurrents .

Par magasin, 25 personnes en moyenne sont absentes toute l'année. Sans compter les salariés qui arrivent en retard à leur poste de travail.

La direction rappelle que l'absentéisme représente un coût pour l'entreprise et le régime de prévoyance.

Comment réduire l'absentéisme ?

+ Amélioration des conditions de travail + Mesures pour favoriser la reprise d'activité après une longue maladie + Contrôle des absences + Prise de conscience et responsabilisation

Action de sensibilisation auprès de tous les salariés de l'entreprise

Une action interne qui vise à aider (?) les malades et faire respecter le règlement intérieur (absence injustifiée – retards)

Distribution d'un guide "et si nous parlions de l'absentéisme" auprès de l'ensemble des salariés

3 heures d'information auprès des cadres avant l'été (information sur le comportement à tenir et les actions à mener)

Relancer la dynamique des horaires îlots

Carte d'appel portant les numéros du magasin distribuée par les cadres aux salariés pour qu'ils préviennent le magasin en cas d'absence.



Inquiétudes de la CFDT

La direction met actuellement l'accent, à tous les niveaux, sur l'absentéisme. Si tout le monde ne peut que s'inquiéter de cette augmentation la direction ne semble toutefois pas pressé de chercher les causes et d'y remédier.

L'âge des salariés, l'accroissement du stress (le taux de suicide ?), l'accroissement de la productivité, les mauvaises relations de travail, le turn over important, les TMS qui se développent... comment et qui veut y remédier ?

Si la sensibilisation des salariés, la relance des horaires îlots, l'amélioration des cdts de travail sont parfaitement légitimes d'autres solutions se profilent à l'horizon pour sanctionner les "absentéistes".

Dans des filiales où à Monaco on propose déjà la réduction de toutes les primes en cas d'absence.

Pour la CFDT la répression n'est pas une solution. Elle n'acceptera pas que l'on fasse d'une minorité d'abus des généralités.

La grande majorité des salariés veulent travailler, à l'entreprise de donner des condition de vie au travail décentes qui respectent leur santé et les motivent.

Le régime de prévoyance

Bilan 2003 et propositions



Propositions Apgis

Proposition d'une nouvelle indexation sur application minimum de l'évolution du plafond de la sécurité sociale et une majoration éventuelle portant sur l'évolution à hauteur de l'indice Consommation médicale totale où la situation du risque le justifierait.

Concernant la disparition de la réserve prévoyance et de son solde débiteur de 4 350 000€, on pourrait plafonner la réserve maladie à 20% de la cotisation 2003 avec requalification de la différence en excédents libres donc on peut faire un transfert via Carrefour sous forme de cotisation employeur additionnelle pour le régime des employés de manière à tendre vers la cotisation d'équilibre sans toucher à la...



Bilan

Présentés par Corinne Prayez et Yannick Bideau (Apgis)

On ne peut faire une analyse réelle qu'en tenant compte des paramètres extérieurs à notre sociétés (nouvelles réglementations et déremboursement partiels de certains médicaments) augmentation de la consommation médicale de 10% minimum. Autre phénomène important qui nous touche, c'est l'accroissement des arrêts de travail et ce dans tout les champs professionnels aussi bien sur la population jeune que sur les + de 50 ans. Impact du taux d'escompte par rapport à la baisse boursière donc on a du augmenter la provision mathématique ce qui représente donc un coût pour notre régime. **Nous demandons aux partenaires sociaux de réfléchir à mettre en place des franchises sur les remboursements.**

Nous allons retravailler notre régime par rapport aux nouvelles réglementations. De plus le plafond de la sécurité sociale est en baisse. Nous devons également tenir compte des futures lois européennes.

Les résultats présentés tiennent compte de l'intégration de Continent sur 9 mois.

Arrêts de travail en augmentation

Augmentation des arrêts de travail des arrêts longs de plus de 4 mois de 70% entre 2001 et 2003 (hors Continent) et surtout sur la catégorie employé, les cadres sont moins touchés. Nous devons donc doubler notre provision mathématique à constituer.

Arrêts de travail : très forte croissance en 2002 et dans tous les secteurs. Cette dégradation a des conséquences importantes sur les résultats des contrats et des régimes et touche les provisions. Cette situation est alarmante pour le régime Carrefour.

Le résultat de la garantie incapacité employé est déficitaire de - 13 209 883,01 € pour 2003 et 2002 " seulement " de - 3 386 845€.

A l'horizon 2005 on peut prévoir que l'on devrait avoir 305 salariés supplémentaires en invalidité ce qui est un vrai souci pour les assureurs.

Peu de rente invalidité en accident de travail mais on s'aperçoit quand même que les salariés en catégorie 2 travaillent quand même.

Heureusement la réserve prévoyance à l'origine de 11 millions d'euros car au 31 décembre 2003 nous sommes rendus à un déficit de - 4 358 962,39€

Résultats des régimes de prévoyance

Cotisations brutes de l'année :		
	2003	2002
PREVOYANCE	17 571 000,00€	14 557 000,00€
MALADIE	52 066 000,00€	42 347 000,00€
Total	70 637 000,00€	56 904 000,00€
Charges de l'année		
PREVOYANCE	31 843 000,00€	15 023 000,00€
MALADIE	52 217 000,00€	41 674 000,00€
Total	85 060 000,00€	56 697 000,00€
Situation des réserves au 31 décembre 2003		
Prévoyance	-4 360 000,00€	
Maladie	19 588 000,00€	
Total	18 588 000,00€	
Montant des provisions au 31/12/2003 :		
	2003	2002
Rente	10 843 000,00€	8 516 000,00€
Exonération décès	4 545 000,00€	3 087 000,00€
Incapacité	23 231 000,00€	15 522 000,00€
Invalidité :	31 475 000,00€	23 202 000,00€
Total	70 094 000,00€	50 327 000,00€

Bilan 2003 et propositions

...cotisation des salariés et éviter la catastrophe. Cela permettrait de tenir jusqu'au 31 /12/2005 et d'avoir un peu de temps pour prendre des décisions qui seront de toutes les façons difficiles.

FO : cela veut dire que le 1er juillet, nous allons être amenés à prendre des décisions avec les autres organisations syndicales et cela nous donne aussi des inquiétudes sur le régime maladie. Le transfert d'une réserve sur l'autre demande quel délai ? On manque d'information sur la sécurité sociale et les impacts de la réforme. Si on n'allait pas sur la même base de remboursement dans le futur nous serions suicidaire de ne pas anticiper. On ne peut pas prendre toutes les décisions le 1er juillet 2004.

Réponse APGIS : le 1er octobre 2004, les remboursements ne devraient plus être conforme par rapport à l'hospitalisation, radiologie, donc nous devons nous adapter.

Propositions annexes

Relevé mensuel des décomptes de remboursements paiement des soins en temps réels (virement)

Consultation des remboursements en temps réels avec code confidentiel par téléphone et internet

Extension du tiers payant à la radiologie et aux laboratoires (nouvelle carte santé pharma)^o

Service devis IDECLAIR sur dentaire et optique (possibilité de tiers payant si prix pratiqués jugés acceptables)

Tout cela pour des frais de gestion peu élevés.

Maladie / Chirurgie

Actifs + Maintiens gratuits : solde négatif de 361 196,04€ (si ôté les non actifs solde créditeur)

Un déséquilibre évident entre le compte des actifs et des non actifs 1M6 € débiteur et après dotation des actifs -666 074€

Provision pour risque croissant anciens salariés de 767 444,48€ à faire.



Constat général fait par l'Appgis

Résultat du régime de la prévoyance qui s'effondre et le compte maladie qui s'effrite. Il faut être attentif car la réserve se réduit vitesse grand V même si elle est encore correcte.

La nouvelle norme comptable internationale devient obligatoire au 1er janvier 2005 pour les sociétés dont les titres ont été négociés sur un marché réglementé en particulier dans le cadre du régime frais médicaux des anciens salariés. Il faudrait provisionner 60 Millions d'euros pour le compte des anciens salariés

Si aucunes mesures ne sont prises, on sera réellement en difficulté vis à vis de la réserve générale.

Revoir les cotisations des anciens salariés

En clair, il faudrait augmenter la cotisation des anciens salariés qui met en péril notre régime.

Aujourd'hui, les congés sans solde, retraités, pré retraités, congés parentaux, les salariés licenciés, payent une cotisation de 2.80% soit 69€33 par mois.

En 99, ce poste était à -358 370€ et en 2003 nous sommes à -1 596 000€ plus l'augmentation importante des invalides qui pourrait doubler en deux ans.

Il faudrait une mise en place immédiate du nouveau tarif pour les nouveaux affiliés, peut être aller sur une cotisation pour une personne seule et une cotisation différente pour les autres membres de la famille concernant les anciens salariés. Il faudrait faire un nouveau système de cotisation pour les futurs anciens salariés. Peut être 2 systèmes de couverture différents. Nous réfléchissons à vous proposer différentes alternatives.

La solution pour équilibrer ce compte est de passer la cotisation des anciens salariés progressivement pour arriver en 2006 à un taux de cotisation de 2.80% à 5% au 1er janvier 2006, **sans cela nous mettons en péril notre régime.**

Des décisions sont à prendre rapidement. Par rapport à d'autres régimes, les anciens salariés seraient encore privilégiés malgré l'augmentation dont on parle.

Le kiosque à journaux

La semaine du développement durable



Proxi Service

Proxi Service, enseigne de proximité

de Carrefour, reprend, à compter du 10 juin 2004, 58 boutiques qui composent l'intégralité du parc autoroutier de BP France.

En 1998, l'accord signé entre Prodim, la filiale du groupe Carrefour regroupant l'ensemble des enseignes de la proximité Carrefour -Shopi, 8 à Huit, Marché Plus et Proxi Service- et BP France prévoyait la réalisation d'un certain nombre de stations service à l'une des enseignes du groupe. Cet accord a déjà permis la réalisation de 52 stations BP avec boutique à l'enseigne 8 à Huit. Il s'enrichit des 58 stations que BP exploite sur le réseau autoroutier français.

L'enseigne Proxi Service était déjà présente dans l'univers pétrolier avec Agip dans 6 stations.



La foire aux produits à 1 €

Unique: le groupe Carrefour lance une opération de promotion à l'échelle mondiale

On critique souvent les effets néfastes de la mondialisation. Pendant quinze jours, les consommateurs belges, comme ceux de 26 autres pays, verront cette fois les avantages visibles de cette mondialisation... Le groupe Carrefour propose depuis hier et toute cette semaine dans l'ensemble de ses hypermarchés de Belgique quelque 300 produits à 1 € pièce.



Carrefour et le développement durable

Comme les 216 hypermarchés Carrefour de France le magasin Carrefour

Crêches-sur-Saône est engagé dans une démarche en faveur du développement durable.

Parmi les actions importantes engagées depuis janvier 2004, la mise en avant de sacs de caisse réutilisables. Quatre millions de ces sacs ont été vendus depuis le début de l'année dans les 216 hypermarchés français. Sur Crêches-sur-Saône, la consommation des sacs de caisse jetables a diminué d'environ 40 %.

Au programme de la semaine du développement durable

Opération «métamorphose en partenariat avec Eco-emballages. Une animation pédagogique sur le devenir du recyclage traduite par un parcours qui guidera les clients vers des emballages recyclés issus du tri. Des jeux et supports pédagogiques viendront compléter cette démarche pour la réduction des emballages et les innovations en matière de matériaux biodégradables. Ce projet a obtenu le label du ministère de l'écologie et du développement durable.

18 juin: deux produits achetés, un hectare de forêts protégé opération menée en partenariat avec wwf et Henkel. Sur une sélection de produits, 0,50 euros seront reversés à wwf pour un programme de protection de la forêt.

Quelques données locales: tonnages de déchets recyclés dans le magasin

Carrefour de Crêches-sur-Saône en 2003. Papier carton 630 tonnes.

Caisses vertes: aucun sac de caisse jetable n'est distribué. Le magasin Carrefour Crêches-sur-Saône devrait disposer de quelques caisses vertes d'ici octobre prochain.



"stop pub" pour boîtes aux lettres

La Fédération des entreprises du commerce et de la distribution (FCD) a présenté mardi un autocollant "stop pub", disponible dans les magasins le 1er septembre, pour que les consommateurs refusant les courriers publicitaires sans adresse le collent sur leurs boîtes aux lettres. "Nous avons prévu d'en diffuser environ un million, car selon les sondages environ 5 à 7% des Français voudraient en mettre sur leurs boîtes aux lettres", a expliqué Jérôme Bédier, président de la FCD.

D'ici le 1er septembre une clause sera introduite dans les contrats passés avec les diffuseurs des catalogues publicitaires pour qu'ils respectent cette consigne lors de leurs tournées.



Carrefour: envisage de racheter 3% de son capital.

Carrefour envisage de racheter 21 484 271 actions, représentant environ 3% de son capital.

Carrefour détenait au 1er mai 7 251 240 actions, représentant 1,013% de son capital.